

Objectifs et fonctionnement de l'assemblée citoyenne de Créteil

L'assemblée citoyenne de Créteil est un outil de reprise en main du pouvoir confisqué depuis trop longtemps. Elle se constitue aussi en contre-pouvoir en appui aux luttes locales.

L'assemblée citoyenne se donne à elle-même ses propres principes. Elle doit servir à redonner le pouvoir aux citoyennes et citoyens de la ville. Elle est un instrument de conquête de la démocratie.

L'assemblée citoyenne est ouverte à tous les habitant.e.s de Créteil qui signent ce document. Elle est un lieu de débat ouvert à la diversité des approches et des méthodes non violentes de contestation du système capitaliste, du système libéral et du mode de vie consumériste. Les décisions sont prises dans la mesure du possible au consensus. Le cas échéant, des votes à la majorité simple sont organisés sur des propositions préparées en amont par le comité d'animation, avec une information préalable des participant.e.s.

Tout comportement raciste, sexiste, ou discriminatoire est proscrit en son sein. La présidence des débats est collégiale et paritaire. Les tours de parole alternent dans la mesure du possible les interventions des femmes et des hommes dans un esprit de respect de chacune et chacun.

L'assemblée citoyenne se conçoit dès le départ comme un espace alternatif et solidaire, de soutien pour toutes les mobilisations sociales, démocratiques et écologiques de Créteil. Elle suscite les rencontres et les échanges. L'éducation populaire est un moyen privilégié en vue de la transformation de la société et de la construction d'un monde nouveau. L'assemblée citoyenne lie les alliances et les contacts nécessaires au niveau national et international pour atteindre ses objectifs.

L'assemblée citoyenne envisage, à moyen terme, de trouver un lieu, une « *maison du peuple* » ou « *maison des communs* », afin d'encourager les résistances collectives par la solidarité, la bienveillance, la fête et le plaisir partagé.

Dans le cadre des élections municipales de 2020, l'assemblée citoyenne se réunira au minimum une fois par mois. Elle servira à décider de la liste de fédération écologique et populaire. Elle élaborera le programme avec les Cristoliennes et les Cristoliens. Elle définira les engagements pris individuellement par les candidats pour changer la manière de faire de la politique. Un comité d'animation de la campagne sera désigné en son sein qui respectera le rôle des forces associatives et politiques qui l'appuient. Il restera une force motrice au-delà de la campagne.

La liste municipale qui émanera de l'assemblée citoyenne doit comporter des femmes et des hommes à l'image de notre société, non professionnel de la politique. En cas d'élection, ils occuperont les institutions sous le contrôle de l'assemblée citoyenne de Créteil qui veillera au respect des engagements pris individuellement et collectivement. Elle poursuivra ainsi son rôle à l'échelle locale au-delà des élections municipales.